

ENSAM - Campus de Paris
155, Boulevard de l'hôpital 75013 PARIS
Service Formation Continue
Contact : Najat Loubiri, mgr@ensam.eu

Le contrat de professionnalisation au sein du Mastère Spécialisé® Manager des Risques – Management Global des Risques (MS MGR)

Il est possible de suivre le MS MGR dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Deux cas peuvent se présenter :

- ✓ Vous avez déjà une entreprise qui pourrait vous accueillir : vous pouvez, dès votre décision d'admission, vous rapprocher de la coordinatrice du MS pour discuter du montage du contrat.
- ✓ Vous êtes à la recherche d'une entreprise : vous devez manifester votre intérêt pour un contrat de professionnalisation auprès de la coordinatrice du MS, de telle sorte que nous vous proposons les offres de contrat que nous recevons qui correspondent à votre profil.

L'alternance cours/présence en entreprise est structurée selon notre maquette pédagogique ⁽¹⁾ qui prévoit pour l'année 2022-2023 les modalités suivantes :

Du 26 septembre 2022 au 31 mars 2023 : durant la formation théorique

- **24 au 31 octobre 2022**
- **21 au 25 novembre 2022**
si l'entreprise le souhaite, 19 décembre 2022 au 2 janvier 2023 (période des vacances de Noël)
- **23 au 27 janvier 2023**
- **20 au 24 février 2023**

Du 3 avril au 25 septembre 2023 : mission en entreprise

- **Temps plein en entreprise**

⁽¹⁾ La philosophie de l'équipe pédagogique est que la co-formation Grande École-entreprise dans le cadre d'un contrat de professionnalisation implique un investissement significatif d'un point de vue académique, ce qui justifie qu'elle n'ait pas choisi de mettre en place une alternance traditionnelle (du type, sur l'année, 3 semaines en entreprise, 1 semaine de cours) car, même si cette formule peut être pertinente dans certains contextes, l'équipe pense qu'elle ne l'est pas pour le management des risques tel qu'elle le conçoit.

Par ailleurs, elle a comme perspective le fait de pouvoir préserver une co-existence entre les stagiaires qui choisissent d'avoir "seulement" un stage de fin d'année et ceux en contrat de professionnalisation. En tout état de cause, tous les stagiaires, quel que soit leur statut, participeront aux visites d'entreprise, aux Rencontres du Risk Management de l'AMRAE (début février 2023) et au séminaire international (20-24 mars 2022).